



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, lundi le 11 avril 2022, enregistrée, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Louise Boudreault, Marie-Andrée Leduc et messieurs Jacques Proulx et Michel Bisson;

Monsieur Pierre Bérubé et madame Élane Juteau sont absents (absences motivées);

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Mme Johanne Sauvé est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

**22-04-68**

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le maire Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

**22-04-69**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc ;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h34.

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-70**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2022
  
8. Correspondances
  - 8.1 Rapport d'évaluation du vote par correspondance
  
9. Voirie
  - 9.1 Rapport du mois de mars 2022
  
10. Urbanisme et environnement
  - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement
  - 10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)
  
11. Sécurité incendie
  - 11.1 Rapport du directeur du service Incendie
  
12. Loisirs et cultures
  - 12.1 Rapport des Loisirs
  - 12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA
  - 12.3 Projet centre culturel (suivi sur la demande fait en juillet concernant une rencontre avec l'ingénieur pour l'église)
  
13. **Affaires financières/Résolutions**
  - 13.1 Liste des comptes à payer du mois de mars 2022 au montant de 48 375.72\$.
  - 13.2 Entériner la démission de l'employé portant les matricules 14 et 59



- 13.3 Don de terrain (4 675 898)
- 13.4 Affectation d'un montant élections
- 13.5 Élus-es Municipaux Québécois Solidaires du Peuple Ukrainien
- 13.6 Adhésion annelle – Corporation des loisirs de Papineau
- 13.7 Offre de Service professionnel en Génie Civil – André Pilon jr
- 13.8 Soumissions pour bacs (recyclage et ordures)
- 13.9 Appui à la semaine nationale de la santé mentale
- 13.10 Contrats membre et service – Tricentris
- 13.11 Augmentation des heures de travail de Julie Paradis (technicienne en loisirs)
- 13.12 Création d'un comité intergénérationnel pour la bibliothèque
- 13.13 Demande d'emprunt de la salle gratuitement – Association de chasse et pêche Lac des Plages
- 13.14 Affectation du montant de 100 00\$ (achat du terrain rang Bisson) surplus non affecté
- 13.15 Formation de scie à chaîne (460\$ plus taxes par personne) 3 employés
- 13.16 Vente de pelle usagée (inventaire voirie)
- 13.17 Remplacement boîte camion F250 (2016)

14. Période de questions

15. Varia

Rencontre avec Michel Modery, président de l'association des Amis du Nord de la Petite-Nation

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx et APPUYÉ par madame Louise Boudreault QUE l'ordre du jour soit accepté avec modification (ajout 13.16 et 13.17) et demeure ouverte à toute autre modification.

**Adoptée à l'unanimité.**

**4. Rapport du maire**

Monsieur le maire dépose son rapport.

**5. Rapport des délégations**

**6. Période de questions**

22-04-71

**7. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2022**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Louise Boudreault;

Que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 14 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité.

**8. Correspondances**

8.1 Rapport d'évaluation du vote par correspondance

**9. Voirie**

**9.1 Rapport de la voirie**

Un rapport est déposé pour le mois de mars 2022.

**10. Urbanisme et environnement**

**10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement**

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de mars 2022.



## **10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)**

Madame Louise Boudreault mentionne qu'il y aura une rencontre avec la municipalité de Lac des Plages concernant le projet de la mine et demande à ce qu'elle puisse faire partie de celle-ci.

## **11. Sécurité Incendie**

### **11.1 Rapport du Service Incendie**

Madame Danielle Longtin dépose le rapport du mois de mars 2022.

## **12. Loisirs et cultures**

### **12.1 Rapport des loisirs**

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois de mars 2022.

### **12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA**

La politique Familiale et MADA sont à refaire, à voir les objectifs

### **12.3 Projet centre culturel**

La municipalité a reçu le rapport de l'évaluation de l'église

## **13. Affaires municipales / Résolutions**

22-04-72

### **13.1 Listes des comptes à payer du mois de mars 2022**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Jacques Proulx;

Que les comptes à payer du mois de mars 2022 au montant de 48 375.72\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Johanne Sauvé, adjointe administrative de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de mars et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Johanne Sauvé, adjointe administrative

22-04-73

### **13.2 Entériner la démission de l'employé portant les matricules 14 et 59**

ATTENDU QUE l'employé portant les matricules 14 et 59 a remis sa démission;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

ET QUE le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk accepte celle-ci.

Adoptée à l'unanimité.

22-04-74

### **13.3 Don de terrain (4 675 898)**

ATTENDU QUE monsieur Michel Roy, propriétaire du lot 4 675 898 offre à la municipalité de donner ce lot;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Louise Boudreault;



QUE la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk accepte le don offert d'un contribuable pour le matricule 4 6575 898 et que M. Hugo Désormeaux et madame Danielle Longtin soient autorisés à signer les documents nécessaires pour finaliser la transaction;

ET QUE les frais pour l'acquisition du terrain soient par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-75**

**13.4 Affectation d'un montant élections**

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution numéro 21-12-190 la municipalité a, conformément à l'article 278-1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

CONSIDÉRANT ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 2 140\$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

D'AFFECTER au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 2 140\$ pour l'exercice financier 2022;

QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-76**

**13.5 Élus-es Municipaux Québécois Solidaires du Peuple Ukrainien**

**Attendu** que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

**Attendu** que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

**Attendu** qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

**Attendu** que les élus-es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

**Attendu** que la volonté des élus-es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

**Attendu** que la volonté des élus-es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

**Attendu** que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;



IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par madame Louise Boudreault;

**Que** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

**Que** la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

**Que** la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

**Que** la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

**Que** la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

**Que** copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, M<sup>me</sup> Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-77**

### **13.6 Adhésion annuelle – Corporation des loisirs de Papineau**

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par madame Louise Boudreault;

QU'un chèque de 60\$ soit émis pour l'adhésion annuelle de la Corporation des loisirs de Papineau.

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-78**

### **13.7 Offre de service professionnel en Génie Civil – André Pilon jr**

ATTENDU QUE l'offre de Service professionnel en Génie Civil de Diamètre Expert Conseil Inc. reçu de l'ingénieur André Pilon Jr pour des travaux de drainage sur la Montée Trudeau au montant de 8600.00 \$ plus taxes applicables ainsi que les travaux de drainage et de travaux de pavage sur le chemin du Cap au montant de 6200.00\$ plus taxes applicables soient acceptés.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Louise Boudreault;

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-79**

### **13.8 Soumissions pour bacs (recyclage et ordures)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk détient une résolution d'offrir un bac de recyclage à chaque nouvelle construction.

QU'une soumission de USD Loubac pour 18 bacs de recyclage pour le montant de 104.05\$ le bac plus taxes applicables et le transport.

QU'une autre soumission du groupe Gagnon au montant de 109.99\$ du bac plus taxes applicables et le transport;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx et APPUYÉ par monsieur Michel Bisson;



QUE la soumission de la compagnie USD Loubac soit retenue pour 18 bacs bleus au montant de 104.05\$ chacun;

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-80**

**13.9 Appui à la semaine nationale de la santé mentale**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie ;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la [Semaine nationale de la santé mentale](#), dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-81**

**13.10 Contrats membre et service avec Tricentris**

ATTENDU QUE Tricentris est devenu une coop de solidarité;

ATTENDU QUE les droits et les obligations que les membres et la coopérative se doivent mutuellement sont encadrés par les règlements de la coop et complétés par la signature des contrats requis soit le contrat d membre utilisateur et le contrat de service;

ATTENDU QUE le contrat de membre-utilisateur vise avant tout à confirmer l'adhésion de la Municipalité et à en accepter les règlements;

ATTENDU QU'auparavant, la contribution des membres était basée sur la population;

ATTENDU QUE cette façon de faire a créé, au fil des ans, une certaine iniquité entre les membres, plus particulièrement entre les municipalités urbaines et celles de villégiature;



ATTENDU QUE les propriétaires et occupants de chalets n'étaient pas comptés dans la population officielle utilisée pour la facturation, mais leurs matières recyclables étaient tout de même collectées et triées par la municipalité;

ATTENDU QUE Tricentris propose donc de baser maintenant la facturation selon le nombre de portes sur le territoire de chacun des membres;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, après avoir pris connaissance des deux contrats, s'en déclare satisfait;

QUE le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk mandate le Maire et la Directrice générale à signer ces deux contrats.

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-82**

**13.11 Augmentation des heures de travail de Julie Paradis (technicienne en loisirs)**

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk a des demandes grandissantes pour le département des loisirs et l'augmentation des heures à 35 heures de madame Julie Paradis (technicienne en loisirs) est considérée comme étant nécessaires.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE les heures de madame Julie Paradis, technicienne en loisirs soient augmentées à 35 heures semaine;

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-83**

**13.12 Création d'un comité intergénérationnel pour la bibliothèque**

ATTENDU QUE madame France Legault désire former un comité intergénérationnel pour la bibliothèque;

ATTENDU QUE ce comité veut démontrer ce que le réseau Bibliothèque de l'Outaouais peut apporter à toutes les générations;

ATTENDU QUE les membres voulant faire partie de ce comité sont : madame Gina Legault, madame Hélène Bashalani, mademoiselle Emmanuelle Assouline, madame Suzanne Papineau, madame Lucette Maurice ainsi que monsieur Alain Boudreault;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE ce comité est accepté par le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk;

Adoptée à l'unanimité.

**22-04-84**

**13.13 Demande d'emprunt de la salle gratuitement- Association chasse et Pêche Lac-des-Plages**

ATTENDU QU'une demande de prêt gratuit de la salle communautaire a été reçue pour une assemblée régulière de l'Association chasse et Pêche Lac des Plages;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE la salle soit prêtée sans frais à l'Association Chasse et Pêche Lac-des-Plages;

Adoptée à l'unanimité.



22-04-85

**13.14 Affectation du montant de 100 000\$ (achat du terrain rang Bisson) surplus non affecté**

ATTENDU QU'aucun budget n'a été octroyé pour l'achat du terrain sur le rang Bisson;

ATTENDU QUE le terrain doit être comptabiliser au compte 03-31000-000 (activités d'investissement);

ATTENDU QUE l'écriture pour approprier le montant du surplus non affecté doit être comme suit : débit excédent non affecté 59-11000-000 100 000\$ et crédit excédent non affecté 03-41000-000 100 000\$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx et APPUYÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE les corrections nécessaires soient comptabilisées au bon compte;

Adoptée à l'unanimité.

22-04-86

**13.15 Formation de scie à chaîne (460\$ plus taxes par personne)**

ATTENDU QUE selon les normes de la CNESST, les employés de voirie doivent avoir la formation de scie à chaîne;

ATTENDU QU'à St-Émile-de-Suffolk, 3 employés doivent suivre cette formation au montant de 460.00\$ plus taxes applicables chacun;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE le conseil accepte la formation pour les trois employés;

Adoptée à l'unanimité.

22-04-87

**13.16 Vente de pelle usagé (inventaire de la Municipalité)**

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk a une pelle\_en inventaire non utilisé depuis au moins 10 ans et que nous avons reçu une offre d'achat pour celle-ci au montant de 500.00\$.

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk accepte l'offre de 500.00\$ pour la vente de la pelle.

Adoptée à l'unanimité.

22-04-88

**13.17 Remplacement de boîte arrière du camion F250 (2016)**

ATTENDU QUE la boîte arrière du camion Ford F250 (2016) est très abimée par l'utilisation de celle-ci avec le sel et la sable et qu'il serait nécessaire pour les besoins futurs de réparer celle-ci en changeant la boîte arrière par une boîte arrière-aluminium au coût de 1750.00\$ plus taxes applicables.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

Adoptée à l'unanimité.

**14. Période de questions**

**15. Varia**

Présentation de M. Michel Modery de l'Association des Amis du Nord de la Petite-Nation

22-04-89





**16. Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Louise Boudreault;

QUE la séance soit levée à 21H15.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux  
Maire

Johanne Sauvé  
Adjointe administrative

